

Un tracteur flambant neuf

Un symbole des investissements consentis par la commune pour l'amélioration des services à la population, cadre de vie, réparations sur la voie publique, élagage ...



Le Communal

Décembre 2020 - N°52
Magazine d'informations
Municipales



Pont de Larn

■ Edito	2
■ Lettre à mes concitoyens	3
■ Hommage	4
■ Histoire	5
■ Travaux	6/7
■ Vie associative	8
■ Jeunesse	9/11
■ Tarn, le Département	12/14
■ Les écoles	15
■ Infos mairie	16/20
■ Joyeuses Fêtes	21
■ Retour en images	22
■ Astuces & Recettes	23
■ City All	24

Publication

> Tirage : 1500 exemplaires gratuits

> Directeur de la Publication :

Christian CARAYOL

> Rédaction / Conception :

Commission, communication équipe
dirigée par **Christophe CHABBERT**

> Secrétaire :

Nelly BONNET

> Photo couverture :

"Tracteur municipal".

> Conception / Impression :

Studio 32 Com

La période que nous venons de vivre cet été et cet automne ne fut pas la plus facile pour notre équipe municipale.

Suite à L'épisode pandémique, les mesures conduisant à une fermeture presque complète de la mairie durant 1 semaine, la mise en place d'un protocole sanitaire strict a permis d'en maîtriser l'impact.

La disparition soudaine de notre collègue et amie Chantal BOURNIQUEL nous a affectés douloureusement et nous fûmes nombreux à l'accompagner auprès de sa famille à sa dernière demeure au cimetière de Payrin après une cérémonie de haute tenue.

Le départ à la retraite de cadres communaux nous a conduits à une restructuration de la gouvernance technique avec Jean Paul GUIRAUD et Maxime CROS.

Nous avons mené, profitant des mesures gouvernementales, un vaste chantier d'isolation de nos immeubles dans le cadre des économies d'énergie.

De plus l'arrivée de la fibre optique nous a obligés à nommer toutes les voies communales qui n'avaient pas encore eu de dénominations, un travail important pour des décennies ...

Les grands chantiers concernant le cabinet médical et la Halle du Claouzou ont pris un certain retard dû aux événements. La sécurisation par l'installation de chicane de l'avenue du golf a été menée à bien, ce qui ne doit pas nous empêcher d'essayer de réduire la vitesse excessive de certains sur nos axes structurants. D'importants travaux de peinture et d'entretien ont été réalisés, cet été, dans nos 3 écoles.

“ ... Les associations et leurs bénévoles souffrent, certains commerces aussi . ”

La vie sociale tourne au ralenti avec l'annulation des manifestations qui d'habitude nous rassemblent, les associations et leurs bénévoles souffrent, certains commerces aussi...

Prenez soin de vous, passez de bonnes fêtes de fin d'année et retrouvons-nous bientôt pour un nouveau départ vers des temps plus sereins et joyeux.



La prise en compte par chacune et chacun des protocoles sanitaires est une nécessité : port du masque, désinfection, distanciation... Elle conduira si nous nous y soumettons à une amélioration de la situation et à un répit pour nos soignants.

le Maire,

Christian CARAYOL

Les commerces de proximité :

Les choix essentiels pour la commune et chacun d'entre nous ...

Le choix de prendre un arrêté ou pas dans le cadre de la pandémie a permis de se souvenir pour certains et de confirmer pour d'autres qu'un commerce de proximité était essentiel. Une étude documentée sur leur diminution lors des dernières décennies me fait écrire qu'ils n'ont été, peut-être, aussi choyés qu'on veut bien le souligner.

Qu'avons-nous fait, nous la municipalité qu'ai-je fait moi, le maire, par rapport à nos commerces de proximité ?

- Construction de 2 commerces de proximité dans une friche industrielle au centre du village
- Suppression totale de loyers pendant le 1er confinement pour les commerçants locataires de la commune
- Soutien constant à toute création d'un commerce local
- Création d'un petit marché
- Production d'affiches incitant à l'achat local
- Création d'un dépôt de pain/épicerie sociale dans un village qui l'avait perdu
- Soutien administratif à un commerçant pour obtenir une aide de la région pour le remplacement d'une machine indispensable
- Dépannage et achat du matériel municipal sur place

Qu'ai-je fait moi le maire dans mes choix personnels ?

- Fréquentation régulière des restaurants communaux
- Achat de la viande à la boucherie du village
- Achat des produits alimentaires à la superette VIVAL
- Fréquentation des salons de coiffure de la commune
- Achat quasi hebdomadaire sur le marché place du moulin
- Achat de journaux au bureau de tabac
- Commandes de légumes à l'épicerie sociale
- Je ne commande pas auprès d' Amazon, j'achète mes livres à Mazamet, mes habits.
- Bien sûr quelque fois je vais dans les grandes surfaces, elles jouent leur rôle.

Mais dans tous ces domaines, ces choix sont les miens et dans le domaine de votre consommation c'est la même chose, c'est vous qui décidez en toute liberté.

Et nos choix personnels impactent la vie commerciale locale, eux sont essentiels.

J'ai rencontré chacune et chacun de ces entrepreneurs dans le domaine de la coiffure, de l'esthétique, de la restauration. J'ai discuté avec eux de la possibilité de leur venir en aide au niveau communal, en leur présentant aussi les aides possibles : régionales, départementales et nationales. J'ai proposé au conseil municipal une aide à leur redémarrage.

Evidemment le niveau communal n'a pas l'impact des autres niveaux d'aide mais nous l'avons voulu pragmatique.

J'ai pu me rendre compte de la confiance que nous ont témoignée nos commerçants impactés et en première ligne dans la lutte contre l'étalement de la pandémie.

Pensez aux commerçants et artisans locaux le plus possible chaque jour et pour les jours de fêtes de fin d'année à venir.

Cordialement,
Christian CARAYOL

Hommage à Chantal Bourniquel

Ta vie, Chantal, tu l'as consacrée aux autres et en particulier aux jeunes et à leur formation. A l'heure de ta mort, c'est pourtant de ta vie que je voudrais parler...

Coordinatrice du centre de formation d'apprentis au sein de l'éducation nationale, tu t'es profondément investie dans tes missions à Mazamet, à Castres, à Graulhet et à Carmaux.

Toujours prête à prendre des responsabilités, tu as fait fonction de première adjointe au Lycée Professionnel Riess à Mazamet et principale adjoint au Collège de Gaillac.

Tu as accompagné le Centre de Formation du Castres Olympique dans la préparation de l'avenir des joueurs.

Tu as créé l'opération "Rugby en roue libre" avec les élèves de BTS ortho prothèse du Lycée Anne Veaute avec l'idée de les associer aux valeurs de la solidarité et l'esprit d'équipe.

Tu as été chargée de mission par le rectorat de Toulouse en charge du décrochage scolaire.

En reconnaissance de cette magnifique carrière, j'ai eu l'honneur et le plaisir de te remettre, le 28 Mars 2018, la décoration la plus prestigieuse de l'éducation nationale : Chevalier des Palmes Académiques.

Si le cœur de ton engagement ce fut notre jeunesse et l'énergie colossale que tu lui consacras, tu me suivis pour servir la république et la commune durant 2 mandats complets et tu t'apprêtais à t'investir encore après notre réélection de mars 2020.

Présidente du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, tu n'as ménagé ni ton temps, ni ton énergie à faire avancer les dossiers sur ses sujets sensibles.

A ces engagements-là, tu as donné ton visage, ta voix et ton sourire.

"Les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts, les morts au contraire instruisent les vivants" a écrit Chateaubriand.

Nous retiendrons de toi, Chantal, la plus grande des instructions : s'engager pour servir autrui.

Ce jour de septembre où tu nous as quittés, la maladie contre laquelle tu avais courageusement lutté triomphait, je te fais le serment que nous continuerons la voie que tu nous as tracée et nous suivrons l'exemple que tu nous as donné.



Repose en paix.

Il était une fois ... Le secret de l'abbé Maurel

Nous faisons partie des rares villages à compter des académiciens ou des généraux compagnons de la Libération. Mais nous prenons rang également dans la liste encore plus restreinte des communes conservant un secret dont le gardien est un prêtre. Après le hameau des Artauds qui avait abrité, sous la plume d'Emile Zola, La faute de l'abbé Mouret, après Rennes-le-Château, son trésor et son mystérieux père Bérenger Saunière, voici Pont de Larn, dont seuls les initiés conservent encore le secret de l'abbé Maurel...

A la fin des années 1960, un nouveau prêtre est nommé par l'évêque à Pont de Larn. Il s'agit de Noël Maurel, un homme actif et entreprenant. Trouvant au village une équipe de fidèles, dynamique et motivée, il va s'employer à développer la vie de sa paroisse et lui insuffler une énergie nouvelle.

Qui a été enfant de chœur sous son ministère se souvient de sa capacité à organiser les offices ou les voyages de fin d'année, de ses distributions de calottes bienveillantes ou de ses œillades vengeresses pendant les messes, rebuffades bien sympathiques qui n'ont jamais blessé personne et qui font partie aujourd'hui des bons souvenirs de notre enfance. Bref, l'abbé débordait d'énergie et il fallait que les choses marchent à son pas !

Afin de développer les activités de la paroisse, il fallait donc trouver des sources nouvelles de financement. C'est pourquoi, le prêtre eut l'idée de créer un loto ainsi qu'une Kermesse. Traditionnellement, ces événements avaient lieu au début du mois de décembre, tradition que l'abbé Sirven a fait perdurer jusqu'à sa retraite.

Le choix de la période de l'avent était judicieux. L'on est tenté en effet de donner de son temps, de son énergie et de son argent à la communauté pour préparer ensemble les fêtes de Noël et partager un moment convivial avec la famille élargie de la paroisse. Et, il faut bien reconnaître que chacun faisait ce qu'il pouvait pour se rendre utile à la communauté : les hommes se chargeaient d'acheminer et d'installer le matériel à la salle paroissiale, qui ne s'appelait pas encore l'espace du Démal, et les femmes préparaient des plats cuisinés, des gâteaux, des crêpes ou des jeux pour les enfants.

Mais l'abbé, qui était un homme ingénieux, eut une idée extraordinaire pour augmenter les bénéfices : confier à un tout petit groupe composé de personnes de confiance le secret d'une recette qui deviendrait bientôt un mythe local et qui devrait rester secrète, pour le bien des finances paroissiales !

Noël Maurel avait une tante qui avait servi longtemps chez une famille française au Maroc. Elle avait rapporté de là-bas la recette d'un gâteau aux mille parfums, le "Marocain", sorte de cake composé de dattes et de noisettes arrosées d'agrumes. Comme il n'était pas facile dans les années 1970 de trouver comme aujourd'hui des produits exotiques, le prêtre avait imaginé, avec sa tante sans doute, une adaptation de la recette aux ingrédients communs du sud du Tarn. Puis, une fois testée et amendée par son équipe, il fut décidé de lancer, dans le plus grand secret, la fabrication du gâteau à l'occasion de la Kermesse.

Ce "Marocain" allait rapidement devenir le roi de la fête car il n'était vendu qu'à cette occasion et dans des quantités somme toute limitées. De plus, le secret entourant sa fabrication augmentait plus encore l'intérêt que pouvaient lui porter les paroissiens. Le génie de Noël Maurel résidait dans cette prescription : interdire la révélation de la recette *urbi* et *orbi* assurait au "Marocain" une publicité extraordinaire et générait des profits importants. En termes de commerce et de communication, l'abbé était vraiment en avance sur son époque !

Les premières ventes s'effectuaient le samedi, dans la sacristie de l'église Saint-Jean-Baptiste, après la messe du soir. Puis, l'on transportait le surplus à la salle paroissiale afin que tout soit en place pour le loto du dimanche après-midi.

D'année en année, le mystérieux "Marocain" ne cessait d'intriguer. On essayait d'en connaître la recette, de soutirer des informations à ceux qui avaient été mis dans la confidence. Les plus hardis tentaient de reconstituer la préparation à partir de leurs observations. Certaines cuisines furent alors le théâtre d'autopsies culinaires sans nom ! En vain !

L'on avait beau essayer de refaire le gâteau à force d'investigations, ce n'était pas le "Marocain". L'alchimie entre les ingrédients et les proportions devait

être parfaite et rajouter trop de ceci ou pas assez de cela conduisait à des impasses gastronomiques qui pouvaient laisser les plus gourmands dans de profonds moments de désarroi et de révolte. Car la composition de ce gâteau nécessitait un réel savoir-faire et l'on peut dire sans trop s'avancer que nul encore n'a réussi à percer le secret de l'abbé Maurel, à moins d'avoir été initié à ses arcanes.

Ne comptez pas sur moi pour vous révéler la composition de ce mythe pont de larnais car je ne la connais pas moi-même. Certains savent et parleront peut-être, qui sait ? Rien ne vous empêche de tenter votre chance et de vous lancer, vous aussi, dans cette quête de notre Graal local. La période de Noël s'y prête et l'on peut espérer que les discussions en famille autour de ce gâteau, devenu un des emblèmes du village, nous feront oublier un peu ces temps d'angoisse et d'incertitude. Tout ce que je peux dire de manière certaine, c'est qu'il contient de la farine, un peu d'huile, des noisettes, des amandes, du rhum, du citron et de l'orange, du sucre vanillé ainsi que des raisins secs et que l'on doit verser la préparation pour la cuisson dans un moule à savarin...



Christophe Chabbert

Maire-adjoint à la culture

Avec l'aimable participation de
Mme Céline Bousquet

Travaux



Création avaloir orage sur le chemin piétonnier
Rigautou Travessous

Reprofilage
chemin des Fargues



La halle du boulodrome



Traçage parking à Rigautou





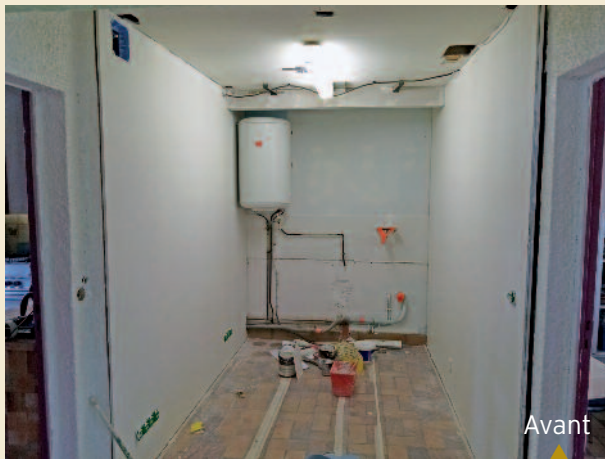
Peinture classe CE2 CM1 Louis Germain



Peinture école Maternelle Louis Germain



Peinture Préau et charpente école Louis Germain



Avant

Création de bureau à la MJC St Baudille



Après



Ilots fleuris Travessous
Société de Chasse
des Monts de l'Arn

Le Club de Judo de Pont de Larn

Depuis sa création en 2008 au sein de la MJC de Saint-Baudille, avec la participation active de la mairie, le club de judo, emmené par un Jean-Noël Lapeyre toujours aussi actif et dynamique, a bien grandi. Année après année, il s'est même fait un nom au niveau départemental et même régional en raison de ses bons résultats sportifs, de ses podiums et de son rayonnement. Trois jeunes formés au club sont devenus en outre commissaires sportifs et Jean-Noël Lapeyre exerce les fonctions de responsable départemental des récompenses.



Aujourd'hui, l'association compte quelques trente-cinq licenciés répartis en deux groupes s'entraînant le mardi et le jeudi, de 18h à 19h et de 19h à 20h30 : le premier, composé d'enfants, qui, pour la plupart, sont venus à pratiquer le judo uniquement parce que la structure pont de larnaise existait. Le second, par des adultes et des adolescents, à partir de quatorze ans. Le club, loin de faire de la concurrence à ses voisins, permet donc de drainer vers ce sport un public nouveau.

Outre ces bons résultats et la prise de responsabilités de ses adhérents, la structure, familiale et à taille humaine, est aussi désormais connue pour sa convivialité : les entraînements se terminent toujours sur une note festive et

la fête organisée en fin de saison pour les familles et le public est clôturée par un repas donnant l'occasion de resserrer les liens de l'amitié et de cultiver l'esprit associatif si cher à la commune de Pont de Larn.

L'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices puisque le gymnase sera bientôt rénové, agrandi et doté d'un véritable dojo qui permettra, on peut légitimement l'espérer, le développement de la pratique du judo dans la commune.

Pour tout renseignements, rendez-vous sur la page internet du site judo pont de Larn.

Christophe Chabbert
Maire-adjoint à la Communication

Le FCPM fait peau neuve



Le stade de la Croix Rouge a reçu une cure de jouvence grâce aux bénévoles du club de football de la commune : Le Football Club Pays Mazamétain.

Je laisse le soin au Président du club, Philippe TERRAL, de vous narrer cette aventure.

"Le FCPM continue de faire peau neuve au niveau des installations de la Croix Rouge.

Si les dirigeants avaient en janvier dernier repeint aux couleurs du club tout le couloir des vestiaires, ils ont, à partir de juin et cela tous les samedis, continué à rafraîchir les infrastructures, en commençant par

repeindre tous les buts des 3 terrains à 11 puis les portes et fenêtres des locaux du stade de Saint Baudille.

Le gros chantier de l'été s'est porté sur les 4 vestiaires de la Croix Rouge ainsi que la cuisine du club house.

L'intérieur terminé, le noyau dur des dirigeants, s'active actuellement à donner aux façades extérieures une véritable identité aux couleurs du club.

Il serait trop long de citer tous ces bénévoles dévoués, mais on peut attribuer une mention spéciale aux 4 dirigeants qui n'ont pas raté un seul samedi, à savoir : Claude, Daniel, Jean Brice et Guillaume."

Dans ces moments difficiles que vivent aujourd'hui l'ensemble des associations, il me paraissait opportun de mettre en avant cet esprit qui anime ces associations et plus particulièrement le Football Club Pays Mazamétain.



La commune aide les associations par le biais de subventions, de logistique et de prêt d'installations mais le retour sur investissement, et notamment avec la rénovation du stade, est inestimable.

Encore une fois au nom des élus, je remercie les bénévoles du FCPM et son Président Philippe TERRAL.

A l'ensemble des associations, à leurs dirigeants et à leurs bénévoles, la municipalité sera toujours à vos côtés pour vos différents projets qui animeront ou embelliront notre commune.

Christophe Lucas
Maire-adjoint aux associations





CLUBS D'ACTIVITÉS

A la grande diversité des clubs proposés, de nouveaux clubs se sont ajoutés en cette rentrée de septembre 2020 :

- ▶ Baby Gym pour les plus jeunes, le mercredi 10h30-11h30,
- ▶ L'atelier Créatif s'élargit aux 4-8 ans, le mardi 18h-19h,
- ▶ Girly Dance pour les ados, le mercredi 17h-18h15,
- ▶ Gym Sénior le mercredi de 9h à 10h pour bien démarrer la journée et Mou' tennis pour les plus âgés.

N'hésitez pas à vous renseigner pour la reprise après le confinement, il reste des places !



Nous vous informons que l'Assemblée Générale prévue le **VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020** est reportée à une date ultérieure.

RETOUR EN IMAGES ANIMATION LOCALE

▶ APERO CONCERT DE RENTREE

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
au Thirondel



▶ THEATRE OCCITAN

Avec la pièce

“Là Toupina de Boumbut”

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
au Thirondel

Prochainement :

- ▶ **VŒUX DE RENTREE**
JANVIER 2021 au Thirondel.
- ▶ **REPAS DE L'AMITIE :**
MARS 2021 au Thirondel.
- ▶ **VIDE GRENIER**
Printemps 2021
place de Saint-Baudille.
- ▶ **GALA DE DANSES ENFANTS**
JUN 2021.
- ▶ **FETE DE ST BAUDILLE**
JUN 2021
place de Saint-Baudille.
- ▶ **REPRESENTATION DU CLUB THEATRE ADOS**
“Fanny” de Marcel Pagnol
19 JUN 2021 à 20h30
à l'Espace du Démal.

UN NOUVEAU VISAGE A LA MJC

Depuis le 1er septembre Sylvie a rejoint la MJC en tant que secrétaire. Elle viendra soulager Carmen, l'animatrice-coordinatrice, sur l'accueil du public physique et téléphonique, sur les inscriptions des adhérents aux clubs d'activités et sur ses tâches administratives.

Elle fera également la permanence sur les temps où Carmen est en animation auprès des jeunes. Pour cela un bureau lui a été aménagé dans l'ancien labo photo. Un grand merci à la mairie et aux agents du service technique qui se sont investis dans la conception de ce bureau d'accueil !
Bienvenue Sylvie !





RETOUR EN IMAGES VACANCES D'ÉTÉ

ACCUEIL JEUNES

Se renseigner s'inscrire à

L'ACTION JEUNE

L'Accueil Jeunes est un dispositif intercommunal (Bout du Pont de l'Arn - Pont de Larn) dont la gestion est confiée à la MJC Saint-Baudille. L'équipe d'animation accueille les 12*/17 ans. *Le jeune de 12 ans peut adhérer à condition qu'il fasse ses 13 ans d'ici le 31 août 2021.

L'Accueil Jeunes est ouvert les petites vacances et en juillet. Les prochains rendez-vous sont donnés aux jeunes aux vacances de Noël du 21 au 24 décembre 2020, d'hiver du 15 au 26 février 2021 avec un séjour au ski du 23 au 26 février, d'avril du 19 au 30 avril 2021 et cet été du 7 au 31 juillet 2021.

Pour ceux qui ne sont pas encore adhérents, pensez à vous inscrire à la MJC St Baudille ou au service jeunesse pour réserver vos places.

► **MJC St Baudille**
Carmen MENA
05.63.61.45.05
mjcstbaudille@wanadoo.fr

► **Service Jeunesse**
(local ancienne Mairie de
Pont-de-Larn)
Marion SENEGAS
05.63.98.67.79
sajra@wanadoo.fr



CONTACT

Suivez toute l'actu de la MJC ST BAUDILLE en direct sur [facebook](#) et notre site internet. Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h (hors vacances scolaires).

05 63 61 45 05 - mjcstbaudille@wanadoo.fr - www.mjc-stbaudille.org



RETOUR EN IMAGES VACANCES DE TOUSSAINT

LE SÉJOUR SKI

Le projet ski 2020/2021 est lancé ...

Le projet ski 2020-2021 est lancé... 15 jeunes vont s'investir ensemble sur de nombreuses actions d'auto-financement (lavage-autos, vente de gâteaux aux marchés, vente de sapins, tenue de buvette, vente de chocolats...) afin de partir au ski aux vacances d'hiver 2021 à un tarif attractif. Il s'agit d'un projet global qui vise à rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs et à leur permettre de s'investir dans la vie locale.

Le séjour ski s'adresse à tous les niveaux de pratique (débutants comme confirmés) car des groupes de niveau sont mis en place. Le séjour est organisé en partenariat avec la MJC d'Aiguefonde.



Tarn, le Département présente



LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

au service des personnes âgées
et des personnes en situation de handicap



Quels types d'aides et pour qui ?



Pour les enfants en situation de handicap

- Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) et son complément
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Parcours de scolarisation
- Orientation en établissements et services médico-sociaux
- Carte Mobilité Inclusion (CMI)



Pour les adultes en situation de handicap

- Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Orientation professionnelle
- Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Orientation en établissements et services médico-sociaux
- Aide sociale à domicile ou en hébergement
- Carte Mobilité Inclusion (CMI)



Pour les séniors en perte d'autonomie

- Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA)
- Aide sociale à domicile ou en hébergement
- Carte Mobilité Inclusion (CMI)

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA) et l'aide sociale à domicile ou en hébergement sont versées par le Département. Les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) et le matériel pédagogique sont financés par l'Éducation Nationale. L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) sont versées par les organismes de prestations familiales (CAF, MSA, ...).

Que fait la Maison Départementale de l'Autonomie ?

Les professionnels de la Maison Départementale de l'Autonomie

- vous **aident** à constituer vos dossiers de demande de prestations,
- vous **informent** sur les aides relatives à l'accompagnement à domicile et sur les hébergements adaptés à votre situation,
- **évaluent** vos besoins en tenant compte de votre projet de vie et de son évolution pour y associer l'aide nécessaire,
- **instruisent** vos demandes, notifient vos droits et assurent les paiements,
- vous **orientent** vers des organismes proches de chez vous,
- vous **renseignent** sur les actions de prévention de la perte d'autonomie et les dispositifs d'aides aux aidants et sur les événements et loisirs qui s'offrent à vous.

A compter du mois de mars 2020, **le Département du Tarn met en place un guichet unique** destiné à l'accueil des personnes âgées de plus de 60 ans et des enfants ou adultes en situation de handicap.

Qu'est-ce

qu'une Maison Départementale de l'Autonomie ?

La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) organisée sous forme de **guichet unique** centralise toutes les demandes adressées à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et aux services du Département dédiés aux personnes âgées.

Pourquoi

une Maison Départementale de l'Autonomie ?

Simplifier les démarches, renforcer l'accessibilité de l'accueil à tout type de handicap, améliorer l'accès aux droits par une meilleure information, mieux soutenir les aidants et être plus proche de vous.

Installée provisoirement dans les locaux actuels de la MDPH, la **MDA continuera d'évoluer pour améliorer la qualité du service** jusqu'à son installation définitive au sein d'un bâtiment rénové, innovant et accessible à tous en 2022, **rue des Trois Tarn à Albi**.

NOUS CONTACTER



Une **plateforme téléphonique** avec un numéro unique pour tous les services

05 81 27 70 07



Un **mél**
contact.mda@tarn.fr



Un **guichet unique**
221 avenue Albert Thomas à Albi
du lundi au vendredi.



Des **horaires d'accueil** élargis dès le mois de mars 2020 :
- **Journée continue** lundi et vendredi de 10 h à 17 h 30
- Mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h **jusqu'à 18 h 30**
- Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h jusqu'à 17 h 30



Une **accessibilité renforcée aux personnes sourdes et malentendantes** (traduction en langue des signes)



Des **permanences spécialisées** sur rendez-vous

Accueil en dehors de la MDA à Albi

→ Une **antenne MDA** :
8 avenue Augustin MALROUX,
CASTRES, dès septembre 2020

→ **12 Maisons du Département** :
pour des informations plus généralistes ou des informations spécialisées sur rendez-vous avec un travailleur médico-social de la MDA

Quels nouveaux services vous proposeront la MDA et l'antenne de Castres en septembre 2020 ?

→ un **espace de médiation numérique** pour vous accompagner dans vos démarches en ligne

→ un **nouveau portail** :
mda.tarn.fr

→ des **permanences de partenaires et d'associations** dédiées aux personnes âgées ou en situation de handicap



Nouveau portail
mda.tarn.fr

WWW.TARN.FR



Direction de la Maison Départementale de l'Autonomie
Lices Georges Pompidou - 81013 ALBI cedex 9
Mél : direction.mda@tarn.fr



« Parce que le logement constitue une des préoccupations majeures des familles, le Département a fait le choix d'agir pour améliorer leur cadre de vie.

Avec le lancement d'un nouveau Programme Départemental d'amélioration de l'habitat pour une durée de 3 ans (2020-2022), notre volonté est d'aider les propriétaires occupants modestes ainsi que certains bailleurs à réhabiliter leurs logements, de façon durable et qualitative.

Ce programme intervient sur l'ensemble du territoire départemental avec pour objectifs d'adapter les logements au vieillissement et à la perte d'autonomie, de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et dégradé. »

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental du Tarn

Vous souhaitez améliorer votre habitat
sous condition d'éligibilité aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)

Vous êtes propriétaire OCCUPANT

- Travaux d'adaptation au vieillissement ou handicap
- Travaux d'économie d'énergie
- Travaux sur logements dégradés

Vous êtes propriétaire BAILLEUR avec un locataire

- d'un logement non décent, signalé au pôle habitat indigne ou nécessitant des travaux d'économie d'énergie signalé par le Fonds de solidarité pour le logement.

Ne sont pas concernés par ce programme départemental, les habitants des communes situées dans un périmètre d'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat intercommunal spécifique (opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) ou le programme d'intérêt général (PIG) thématique)

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



WWW.TARN.FR



SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Contact : accueil.tarn@solih.fr



163 Avenue François Verdier
81000 ALBI
Tél : 05 63 48 10 80

2 bis, Av. Charles de Gaulle
2^{ème} étage
81100 CASTRES
Tél : 05 63 62 50 20

LIENS UTILES



Agence Nationale de l'Habitat
Subventions aux propriétaires
www.anah.fr



Maison de l'Autonomie
Infos orientations personnes âgées et handicapées
tél : 05 81 27 70 07 - Mèl : contact.mda@tarn.fr



ADIL 81
Conseils gratuits - amélioration habitat/juridiques - fiscaux - financiers
tél : 05 63 48 73 80 - Mèl : adil81@wanadoo.fr
<http://www.adiltarn.org>



Espace Info Energie
Conseils gratuits
tél : 05 63 60 16 80 - Mèl : infoenergie@tarn.fr
<https://www.infoenergie-occitanie.org/category/agenda/departement/tarn-81/>

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

missionné par le Département du Tarn est votre interlocuteur unique pour vous : (hors territoire d'opération programmée pour l'amélioration de l'Habitat (OPAH))

Renseigner sur les aides possibles (ANAH, Région, Département, caisses de retraite...)
Accompagnements gratuits

Conseiller pour définir le projet personnalisé : quels types de travaux / quelles solutions performantes et pérennes

Réaliser une visite technique à domicile conseils techniques d'aménagement, diagnostic énergétique, plans, photos du domicile...

Établir un plan de financement des subventions possibles au « reste à payer »

Accompagner dans le suivi les dossiers du début à la fin



Tarn, le Département présente

Ma maison sans perturbateurs endocriniens & CONSEILS ASTUCES

Les perturbateurs endocriniens DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques qui perturbent le système hormonal des êtres vivants (humains et animaux). Ils sont présents dans de nombreux produits que nous utilisons au quotidien, notamment en cas d'exposition pendant les étapes clés de notre développement physiologique, surtout pendant les 1000 premiers jours de notre développement (fœtus, embryon, nourrisson) et pendant la petite enfance et la puberté.

Aujourd'hui, les scientifiques s'accordent pour faire le lien entre l'exposition précoce aux perturbateurs endocriniens et l'apparition des maladies chroniques non infectieuses : obésité, diabète, cancers, troubles de la reproduction, autisme, maladies neuro-comportementales.

La pollution des pesticides et des populations exposées aux perturbateurs endocriniens est un enjeu de santé publique. Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques qui perturbent le système hormonal des êtres vivants (humains et animaux). Ils sont présents dans de nombreux produits que nous utilisons au quotidien, notamment en cas d'exposition pendant les étapes clés de notre développement physiologique, surtout pendant les 1000 premiers jours de notre développement (fœtus, embryon, nourrisson) et pendant la petite enfance et la puberté.

Comment sommes-nous exposés aux perturbateurs endocriniens ?

Nous sommes exposés quotidiennement à divers produits chimiques de synthèse présents dans les articles de consommation courante, et à des contaminants environnementaux de l'air, des aliments, de l'eau. On peut citer le **Bisphénol A (BPA)** utilisé dans la fabrication des résines et plastiques (particulièrement dans les boîtes de conserve, cartons et couvercles alimentaires, CD...), les **Phthalates** qui sont retrouvés dans le **PVC** (câbles électriques, revêtements de sols, mobilier, jouets, cosmétiques...), les **Parabènes** qui sont employés dans les maquillages et les cosmétiques, les **Parfums** utilisés dans les vêtements antistatiques et hydrofuges (jeans, bottes, vêtements jetables, colle anti-adhésive...), les **pesticides** (notamment ceux utilisés en agriculture, mais aussi ceux utilisés quotidiennement).

Légende des illustrations

- ⊗ danger pour la santé humaine
- ⊕ danger pour la santé animale
- ⊖ danger pour l'environnement
- ⊕⊖ danger pour la santé humaine et animale
- ⊕⊖⊗ danger pour la santé humaine, animale et l'environnement
- ⊕⊖⊗⊙ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement et les ressources
- ⊕⊖⊗⊙⊕ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement, les ressources et les personnes vulnérables

Les perturbateurs endocriniens DANS MA CUISINE



- ⊕ danger pour la santé humaine
 - ⊕ danger pour la santé animale
 - ⊕ danger pour l'environnement
 - ⊕⊖ danger pour la santé humaine et animale
 - ⊕⊖⊗ danger pour la santé humaine, animale et l'environnement
 - ⊕⊖⊗⊙ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement et les ressources
 - ⊕⊖⊗⊙⊕ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement, les ressources et les personnes vulnérables
- LIMITER** la consommation d'articles en plastique, notamment ceux en polycarbonate (PC) et ceux en polycarbonate (PC) et ceux en polycarbonate (PC).
- PRIVILÉGIER** les petits poissons (saumon, hareng, maquereau...), la poisson (saumon, maquereau, hareng) et le poisson (saumon, maquereau, hareng).
- UTILISER** des récipients en verre.
- NE PAS EXPOSER** les plastiques au soleil.
- ENTREtenir** votre maison avec des produits naturels (savon, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille, savon noir).
- PRÉFÉRER** le nettoyage naturel (savon, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille, savon noir).

Les perturbateurs endocriniens DANS MA SALLE DE BAIN



- ⊕ danger pour la santé humaine
 - ⊕ danger pour la santé animale
 - ⊕ danger pour l'environnement
 - ⊕⊖ danger pour la santé humaine et animale
 - ⊕⊖⊗ danger pour la santé humaine, animale et l'environnement
 - ⊕⊖⊗⊙ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement et les ressources
 - ⊕⊖⊗⊙⊕ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement, les ressources et les personnes vulnérables
- CHOISIR** des produits bio avec des ingrédients naturels (savon, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille, savon noir).
- ATTENTION** aux produits antistatiques et hydrofuges (jeans, bottes, vêtements jetables, colle anti-adhésive...).
- PRIVILÉGIER** les produits naturels (savon, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille, savon noir).

PRÉSERVONS NOTRE SANTÉ AVEC DES GESTES SIMPLES



Les perturbateurs endocriniens DANS MON SALON



- ⊕ danger pour la santé humaine
 - ⊕ danger pour la santé animale
 - ⊕ danger pour l'environnement
 - ⊕⊖ danger pour la santé humaine et animale
 - ⊕⊖⊗ danger pour la santé humaine, animale et l'environnement
 - ⊕⊖⊗⊙ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement et les ressources
 - ⊕⊖⊗⊙⊕ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement, les ressources et les personnes vulnérables
- DÉBALLER ET AÉRER** vos meubles avant de les installer dans la pièce.
- DÉPOUSSIERER** régulièrement les tapis (aspirateur, balais, chiffons humides).
- CHOISIR** les meubles en bois massif non traité.
- PRÉFÉRER** le carrelage ou les parquets en bois aux tapis, sols PVC et moquettes.
- ÉVITER** les vaporisateurs, sprays, diffuseurs d'odeur d'ambiance et bougies.

Les perturbateurs endocriniens DANS LA CHAMBRE DE MON ENFANT



- ⊕ danger pour la santé humaine
 - ⊕ danger pour la santé animale
 - ⊕ danger pour l'environnement
 - ⊕⊖ danger pour la santé humaine et animale
 - ⊕⊖⊗ danger pour la santé humaine, animale et l'environnement
 - ⊕⊖⊗⊙ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement et les ressources
 - ⊕⊖⊗⊙⊕ danger pour la santé humaine, animale, l'environnement, les ressources et les personnes vulnérables
- SORTIR** les jouets de leur emballage avant de les donner aux enfants.
- PRÉFÉRER** les jouets en bois, jouets en bois, jouets en bois.
- LAVÉ** au préalable les vêtements neufs et nettoyer les matras, biberons, tétine, etc.
- PRÉPARER** la chambre de votre enfant plusieurs mois avant son arrivée (peinture, sols, meubles à monter, jouets lavés).

QUELQUES RECETTES sans perturbateurs endocriniens

MA LESSIVE

INCÉDIENTS : 1 litre d'eau, 100g de bicarbonate de soude, 100g de vinaigre blanc, 100g de savon de Marseille.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE : 1 litre d'eau, 100g de bicarbonate de soude, 100g de vinaigre blanc, 100g de savon de Marseille.

PRÉPARATION : Mélanger le bicarbonate de soude et le vinaigre blanc dans un récipient. Ajouter le savon de Marseille et l'eau. Verser le mélange dans le lave-linge.

MON PRODUIT MULTI-USAGE

INCÉDIENTS : 1 litre d'eau, 100g de vinaigre blanc, 100g de bicarbonate de soude, 100g de savon de Marseille.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE : 1 litre d'eau, 100g de vinaigre blanc, 100g de bicarbonate de soude, 100g de savon de Marseille.

PRÉPARATION : Mélanger le bicarbonate de soude et le vinaigre blanc dans un récipient. Ajouter le savon de Marseille et l'eau. Verser le mélange dans le flacon.

MON GEL DOUCHE

INCÉDIENTS : 1 litre d'eau, 100g de vinaigre blanc, 100g de bicarbonate de soude, 100g de savon de Marseille.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE : 1 litre d'eau, 100g de vinaigre blanc, 100g de bicarbonate de soude, 100g de savon de Marseille.

PRÉPARATION : Mélanger le bicarbonate de soude et le vinaigre blanc dans un récipient. Ajouter le savon de Marseille et l'eau. Verser le mélange dans le flacon.

INFOS +

SITE INTERNET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN
tarn.fr

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS EN GÉNÉRAL
reseau-environnement-sante.fr/definition-perturbateurs-endocriniens

hygiologie.org/perturbateurs-endocriniens

perturbateur-endocrinien.com

e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/ Reduire-les-risques-de-cancer/Environnement/ Les-perturbateurs-endocriniens

Les-perturbateurs-endocriniens

urps-ml-bfc.org/wp-content/uploads/2018/11/ Guide-Perturbateurs-Endocriniens.pdf

PETITE ENFANCE
agir-pour-bebe.fr

RECETTES MAISON
zerodechetbi.wordpress.com/ateliers/recettes

planethealthy.com/zero-dechet

DÉCHETS DE PLASTIQUE
trifly.fr/mode-de-vie/septiemecontinent.com

A propos de la restauration scolaire impactée par la loi EGalim

La loi EGalim va véritablement transformer notre alimentation et notre empreinte environnementale. Ses enjeux sont :

1 - La réduction du plastique dans la restauration scolaire et collective.

Il est déjà interdit de proposer touillettes, pailles et bouteilles en plastique.

En 2025, les contenus alimentaires en plastique seront bannis de la restauration publique. SR Collectivités propose à ses clients depuis un an déjà une alternative de barquette biodégradable.

Le coût de cette barquette est plus élevé que celui de la barquette classique donc nous sommes à l'étude avec un nouveau fournisseur qui propose lui, des barquettes 100% biodégradable, 100% compostable et 100% recyclables. La composition de ses barquettes en pure cellulose vierge et 100% issue du bois (culture non soumise aux pesticides/fongicides/insecticides.)

SR collectivités sera en mesure de vous apporter des solutions bien avant 2025.

2 - La limitation du gaspillage alimentaire :

SR collectivités demande à l'ensemble de ses clients un prévisionnel de repas au plus juste, nous demandons à tous un travail dans ce sens-là.

Nous pesons l'ensemble de nos barquettes lors de la production afin de garantir un équilibre alimentaire et un grammage juste dans le respect du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) pour les enfants.

Nous travaillons ensemble lors des réunions "commission repas" sur l'élaboration des menus et mettons des fiches de satisfaction en place pour identifier les déchets ou retravailler des recettes.

Nous sensibilisons lors de ces réunions nos partenaires en lien direct avec les enfants au gaspillage alimentaire et sur l'importance de faire goûter aux enfants les nouvelles saveurs.



3 - L'obligation pour les restaurants collectifs sur les produits durables et biologiques

A partir de 2022, la loi EGalim obligera tous les gestionnaires de restaurants collectifs et publics à proposer à leurs convives 50% de produits durables dont 20% biologiques.

SR Collectivités n'a pas attendu 2022 et s'est déjà engagé auprès de l'ensemble de ses écoles à proposer au maximum du fait maison, du circuit court, du poisson issu de la pêche durable et un élément BIO par repas.

4 - Les nouvelles habitudes nutritionnelles

Depuis le 1er novembre 2019, nous devons nous adapter en proposant au moins une fois par semaine un plan de diversification des protéines pour un meilleur équilibre alimentaire.

Nous l'appelons le repas végé, nous excluons la viande et le poisson sur l'ensemble du menu. Il est composé de légumineuses, de céréales, d'œufs ou de protéines végétales.

Nous faisons en sorte de proposer un maximum de choix et de trouver ensemble des saveurs adaptées aux enfants que nous servons chaque jour.

Article rédigé par SR collectivités en charge de notre restauration scolaire

Infos Mairie

Appel à Contribution photos de notre commune

Vous aimez la photo, vous avez de belles images de notre commune ou des prises de vues insolites que vous souhaiteriez partager ? Nous sommes preneurs de vos tirages pour illustrer notre agenda, le journal communal ou bien les pages internet et Facebook de la Mairie. Votre nom sera bien sûr cité lors des publications pour rendre à César ce qui lui appartient ! Aucune limite dans la thématique tant que l'oeil du photographe est présent : paysages, illuminations de Noël, sentiers de randonnées, ouvrages architecturaux, faune, flore, animations locales de la commune (fêtes, expos, conférences ...)

Pour l'envoi de photos merci de les faire parvenir par mail à l'adresse suivante : accueil@pontdelarn.fr en n'oubliant pas d'indiquer votre nom pour le crédit photo.



© Crédit photo Stéphanie Lamour

Collecte de stylos usagés

Stylo bille, effaceur, stylo plume, surligneur, porte-mine, feutre, stylo/pot et souris correcteur (blanc).

Tous les stylos sauf crayon à papier ou crayon de couleur, stylo en bois et cartons.

Toute marque, plastique ou métal, avec ou sans capuchon, vide ou en état de fonctionnement, abimé et même cassé.

Ils seront recyclés afin de collecter des fonds pour des actions en faveur du deuil périnatal au travers diverses associations (fourniture en layette / angelines / nids d'ange achat de matière premières, souvenirs pour les parents ...)



Facebook : Collecte stylos deuil périnatal **Rejoignez-nous !**



MERCI :

une bonne action pour la planète
et une aide précieuse pour
es associations bénéficiaires

Collecteur :

MAIRIE DE PONT DE LARN
05 63 61 14 05 - accueil@pontdelarn.fr
contact : collectestylos@hotmail.com

Aides gratuites pour vos démarches administratives sur internet

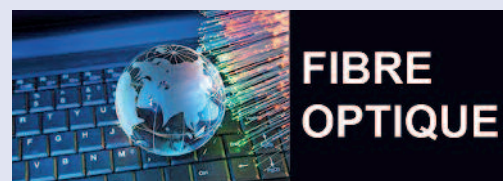
En continuité des orientations du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), le Département souhaite par ailleurs lutter contre le non-recours au droit en poursuivant les actions d'accompagnement aux usages du numérique dans un contexte de dématérialisation croissant des démarches d'accès aux droits.

Ainsi, "l'Escrivan" Labo de compétences a été retenu dans le cadre de l'appel à projets "la lutte contre le non-recours et l'accès au juste droit" figurant dans le Programme Départemental d'Insertion (PDI). Les bénéfices attendus sont l'amélioration de l'accès aux droits (pensions vieillesse, ASPA, AAH, ASF, ...) pour les personnes qui peuvent y prétendre, notamment les personnes qui sont en difficulté pour réaliser leur démarche administrative en ligne.

Pour toute information, vous pouvez prendre contact avec la mairie du Pont de Larn.
Tél. 05 63 61 14 05.

La fibre optique

Le déploiement de la fibre, initialement prévue fin novembre 2020, a été reportée en juin 2021 compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire.



NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS PLASTIQUES

PASSERELLE 81

PENSEZ QU'ILS SE RECYCLENT

UN PETIT GESTE POUR UN PEU DE BONHEUR ...

Soutien aux handicapés, malades et personnes âgées.

CENTRE DE COLLECTE :
MAIRIE DE PONT DE LARN

Passerelle 81 - Association à caractère social loi 1901
Siège : J.PÉRIÈRE 2, chemin de la Rive 81220 GUITALENS - Tél. 05 63 50 01 92

1 - VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL :

Mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres et chez le vétérinaire.

Contactez la mairie ou le commissariat, la fourrière du département.

- Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD. - Vous avez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage). Vous pouvez le demander à votre vétérinaire si vous ne le trouvez pas.
- Vous pouvez faire la déclaration de perte :
 - sur le site www.i-cad.fr (espace Détenteur)
 - par téléphone au **08 10 778 778** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h 30),
 - par e-mail à contact@i-cad.fr en précisant : URGENT-ANIMAL PERDU
 - en utilisant le service : www.filalapat.fr (pensez à télécharger l'application gratuite).

2 - VOUS AVEZ TROUVE UN ANIMAL :

Contactez l' I-CAD : **08 10 778 778**

E-mail : contact@i-cad.fr

Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement.

Vous pouvez utiliser le service Filalapat (www.filalapat.fr).

Vous pouvez télécharger gratuitement cette application. RELIE AU FICHIER NATIONAL D'IDENTIFICATION, I-CAD DEPEND DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION.

3 - VOUS AVEZ TROUVE UN OISEAU BLESSE OU TOMBE DU NID :

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (L.P.O) : **01 53 58 58 35**

4 - VOUS ETES TÉMOIN D'UN ACTE DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL

Ecrivez à l'un de ces organismes en donnant le maximum de détails. Ils envoient des enquêteurs sur les lieux de la maltraitance. Votre anonymat sera respecté, mais il va de soi que votre déclaration devra être signée.

- **FONDATION ASSISTANCE AUX ANIMAUX**
01 39 49 18 18
contact@fondationassistanceauxanimaux.org

- **S.P.A. SERVICE ENQUETES**

Signaler une maltraitance par Internet www.la-spa.fr (formulaire en ligne)

- **ASSOCIATION STEPHANE LAMART**
(formulaire en ligne: voir : "Contactez-nous")
BP. 20036, 94268 Fresnes Cédex - **01 46 81 54 64**

- **CHEVAUX, ANES ... MALTRAITES :**
C.H.E.M : Tél. **01 69 19 72 24**, chemparis@gmail.com
et sur le site de CHEM : "signaler un équidé en détresse"

- **ANIMAUX SAUVAGES :**
Contacter l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

Aidants familiaux Mieux vous connaître pour mieux vous accompagner

Faites vous partie des huit millions d'aidants que compte la France et 4000 dans notre département ?

Si vous êtes aidant vous venez en aide de manière non professionnelle (bénévole) à un proche dépendant (homme, femme, enfant) de son entourage quelle que soit la cause du besoin de la personne Aidée.

L'Aidant peut-être un conjoint, un parent, comme il peut être un voisin ou un ami.

L'Aidant s'occupe du "proche" en difficulté, le soutient, l'accompagne, l'assiste, répond à ses besoins dans les activités de la vie quotidienne (repas, toilette, sorties, courses, démarches administratives ...)

Les aidants familiaux accompagnent le plus souvent un proche à domicile, mais peuvent l'aider dans une structure d'hébergement (Ehpad, foyers logements,...)

Beaucoup d'aidants vivent des situations difficiles, fatigue, manque de répit, de moyens financiers et humains, manque d'information.

A travers la loi "d'Adaptation de la Société au vieillissement de 2015" et le plan gouvernemental pour les aidants de 2020 de nouveaux droits sociaux sont proposés :

- Reconnaissance du rôle de l'Aidant et un droit au répit
- Majoration ponctuelle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pendant le répit de l'aidant ou de son hospitalisation.
- Des aides techniques de prévention pour le maintien à domicile.
- Une indemnité journalière de congés du proche aidant pour concilier sa vie personnelle et sa vie professionnelle, la durée du congé est de trois mois renouvelable jusqu'à un an sur l'ensemble de la carrière de l'aidant (indemnité de 44 à 52€ par jour)
- Majoration sous certaines conditions de la durée d'assurance retraite.

Chaque année le conseil départemental avec la CARSAT, la MSA et l'association Convivage organise un séjour de répit de 5 jours pour 20 aidants du département : si vous souhaitez des informations prenez rendez vous à la mairie du Pont de Larn ou à l'association Convivage (lundi et jeudi 07 82 72 00 75).

Des lieux d'accueil, de conseils, d'information, d'accompagnement sont à votre disposition :

- C.L.I.C. (centre local d'information et de coordination, Madame Emeline Azéma, 05 63 71 53 74)
- Maison départementale de l'Autonomie (05 81 27 70 07)

Henri ABADIE

Les aidants familiaux



Covid 19 Test PCR sur rendez-vous

Depuis le 19 octobre 2020, des tests PCR, qui permettent de déterminer si une personne est porteuse du COVID-19, sont réalisés sur rendez-vous à la salle du Démal.

Ces tests sont effectués par des professionnels paramédicaux du bassin mazamétain qui ont reçu une formation à cet effet et se sont portés volontaires.

Nous sommes passés de 2 à 3 matinées de permanence par semaine en moins d'un mois.

Il y a entre 20 et 30 tests par matinées.

La demande de test est importante mais conformément aux recommandations de l'Assurance maladie ces tests s'adressent aux :

- Patients symptomatiques sur demande du médecin traitant.
- Cas contact (personne contactée par l'assurance maladie ou l'ARS, car ayant été en contact avec une personne diagnostiquée Covid +).
- Avant une hospitalisation sur demande du médecin hospitalier, ou avant une entrée en EHPAD.



Ces permanences ont pu voir le jour grâce à l'implication de plusieurs professionnels de santé notamment Véronique Beaussart (Infirmière libérale à Pont-de-l'Arn) et Dr Jacques Boutot (médecin généraliste à Pont de Larn) en collaboration avec la Mairie de Pont de Larn qui a aménagé la salle de façon à pouvoir accueillir sur certaines matinées 2 professionnels de santé en même temps dans des espaces bien distincts.

Petit rappel :
Importance des gestes barrières, même en famille.
Le port du masque, pour limiter la propagation du virus.

La coordination est assurée par Héloïse ARMENGAUD de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Montagne Noire. Mais les rendez-vous doivent être donnée au préalable par votre médecin traitant. Inutile d'appeler le pôle de la Maison de Santé Simone Veil.

Solution hydroalcoolique SEPTODONT répond à la solidarité et à l'unité nationale



Face à l'urgence provoquée par la pandémie de coronavirus, Septodont se mobilise. Une tonne et demi de gel hydro alcoolique sort désormais chaque semaine de son usine de Saint-Maur-des-Fossés (94).

Fortement ancré dans les territoires, Septodont a également fait bénéficier la SOFIC, sa société spécialisée dans la fabrication d'aiguilles dentaires située à Mazamet dans le Tarn, de cette production de solution hydro alcoolique.

Cette dernière a ainsi pu mettre gracieusement à disposition 500 bouteilles de solution hydro alcoolique au profit d'écoles et d'associations situées au sein des 14 communes de l'agglomération Castres-Mazamet.



Recensement citoyen

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Il s'agit là de la deuxième étape du "Parcours de Citoyenneté".

Ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, dossier auto-école, pompier volontaire, ...

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit de la Mairie une attestation de recensement. L'original de cette attestation est à conserver précieusement, le jeune devra veiller à ne distribuer que des photocopies. Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC), troisième étape du parcours.

● QUAND ?

Vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de votre anniversaire.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870-ui-tab-civz75x4x9nc5ywnvdkao7>

À savoir : si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même. Par contre, la convocation à la JDC ne sera pas plus rapide ce qui risque de vous pénaliser pour l'inscription à l'examen du permis de conduire par exemple.

● COMMENT ?

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile ou par internet sur le site Service-Public.fr

Vous devrez fournir :

- La pièce d'identité du jeune à recenser
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Vous pourrez repasser quelques jours après récupérer l'attestation signée par Monsieur le Maire.

● ET APRÈS ?

Chaque fin de trimestre, la Mairie envoie au CSN la liste des jeunes recensés.

Six mois après la date du recensement, le jeune sera invité via un courriel à ouvrir un compte sur le site "majdc.fr".

Par cet intermédiaire, il pourra, entre autre, être informé de sa date de participation à la JDC dès qu'elle lui sera attribuée.

► Le jeune recensé dans les délais sera convoqué pour la JDC vers 17 ans et mois (jamais avant 17 ans) et inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

► Pour le jeune recensé "régularisé" (soit après 16 ans et 3 mois), il faudra compter environ 9 mois après le recensement et la demande d'inscription sur listes électorales

ne sera pas automatique.

Une fois, la JDC effectuée un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté sera délivrée.

Informations au **05.63.61.89.91** ou administratif@pontdelarn.fr

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1
L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{er})

2
Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

3
La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape oblig. à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Logo République Française, MINISTÈRE DES INTÉRIEURS, SGA

Numérotation voiries ... les voies en bonne voie



L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Pont de Larn reste une de nos priorités. A cet effet, une action de dénomination complète des voies et de numérotation des habitations est en cours.

Grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, l'action municipale contribue à améliorer :

- Votre sécurité : Services d'urgence - Police - Gendarmerie
- L'efficacité des services : La Poste - fournisseurs d'énergie, d'eau, ... - Insee - Livraisons
- Le déploiement de la Fibre

A terme il y aura un fichier unique national nommé "Base Adresse Nationale" qui facilitera vos démarches administratives et autres.

Le choix a été fait de garder la numérotation "pair et impair" dans les bourgs et de passer en numérotation métrique dans tous les écarts.

Les nouvelles plaques de numérotation à apposer seront prises en charge par la mairie

et seront fixées sur votre boîte aux lettres par les services municipaux. Elles seront bleues et blanches, selon les normes en vigueur. Postérieurement vous aurez la possibilité de remplacer votre plaque par l'une de votre choix et à votre charge.

Ce travail de numérotation et dénomination représente un travail de plus de 8 mois pour les élus et les agents municipaux.

Des panneaux de signalisation avec les noms des voies seront installés prochainement. Cela représente plus de 150 panneaux

Les propriétaires bailleurs doivent informer leurs locataires de ces nouvelles dispositions.

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet et plus particulièrement M. Pascal Broussouloux, tous les services publics, impôts, cadastre, sécurité sociale, IGN, GPS, La Poste, les Services de Secours et d'Incendie et bien d'autres seront automatiquement informés de ces changements.

Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides. En revanche, le certificat

d'immatriculation de votre véhicule doit être modifié dans le mois qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro. Ces démarches sont gratuites.

Pour les entreprises ou professionnels, la modification de l'adresse est à signaler au Centre de formalité des entreprises de la Chambre de Commerce ou Centre de formalité de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat selon le cas. Ce centre se charge ensuite de transmettre ce changement aux organismes intéressés. Cette démarche est gratuite, vous avez un mois à compter de la date de changement de nom de la rue pour l'effectuer.

Pour les personnes qui sont dans l'incapacité d'utiliser internet, et seulement celles-ci, une permanence sera mise à place en Mairie sur rendez-vous, afin de vous aider dans vos démarches.

le Maire,

Christian CARAYOL

Centrale Hydroélectrique de la Sarnarié : Conduite forcée

Cette conduite nécessite régulièrement des travaux d'entretien dus à l'érosion naturelle de l'eau (tendance acide) sur l'acier.

Cette conduite de 1800m de longueur pour un dénivelé de 180 m est l'objet de travaux réguliers consistant à remplacer certaines portions présentant des faiblesses de structure qui se font jour au fil du temps.

Depuis l'année 2000, environ 700 m de conduite ont été remplacés, et en ce mois de septembre 2020, nous venons de changer 72 m supplémentaires, avec, en prévision, une nouvelle tranche d'une longueur identique en 2021.

Cette conduite est "locale" car réalisée par l'entreprise CMS basée à la zone industrielle de Bonnacombe.

Cette entreprise a réalisé également l'assemblage par soudures des tubes de 12m de longueur, diamètre 0,86m avec l'aide des agents techniques de la mairie.

Cette opération s'est déroulée du 18 au 24 septembre, sans perte de production, compte tenu des conditions météo actuelles.

Jean-Pierre GARRIGUES
Maire-adjoint Energie / Eau



Le goûter des aînés

Au moment où nous mettons sous presse notre journal communal, il nous est impossible de prévoir si le goûter des aînés pourra se tenir au 1er Trimestre.

Selon la situation à ce moment-là, nous prendrons une décision concernant cette manifestation dont on sait l'attachement que vous lui portez, car elle rassemble nos anciens actuellement très exposés à la Pandémie.

Féerie scintillante de Noël

Dans ces nuits de froidure, ces lumières étincelantes, ces lumières féériques multicolores, ces lumières décoratives flamboyantes, ces illuminations rayonnantes, Noël amène à toutes les familles et surtout aux enfants, de bons et agréables moments magiques pour leur plus grand bonheur ainsi qu'aux « grands »...

Mais, avant que tout soit mis en place, avez-vous déjà pensé à tout le travail de préparation, de rangement, de réparation, d'installation, de branchements ? La mise aux normes de tous ces kilomètres de câbles lumineux, de ces innombrables ampoules, de ces centaines de « led », de tous ces câbles métalliques, de tous ces relais électriques, de tous ces branchements demandent un énorme investissement humain des agents municipaux sur toute l'année...

Bien sûr, on ne pense pas toujours à tout le travail que nécessite, en amont, la mise en place de ces installations. Mais tout le service technique de la commune s'investit un maximum pour rendre notre environnement plus gai, plus joyeux, plus enjoué par cet éclairage festif. Nous devons, à la fois, féliciter et remercier tous les employés municipaux attablés à ces tâches pour leur savoir-faire, leur professionnalisme, leur engagement dans ce travail. Alors, si l'illumination, la guirlande, l'éclairage qui sont près de chez vous, vous semble moins beau que les autres, soyez indulgents avec eux et sachez les respecter comme tels et même les remercier et les encourager...

Depuis plusieurs années, la commune de PONT DE LARN s'oblige, dans la mesure de ses moyens, d'investir, un peu, à chaque exercice, dans le renouvellement des éclairages anciens, la création de nouveaux éléments par le remplacement de « leds » moins gourmands en électricité à l'utilisation.

Merci, donc, cette année encore, d'apprécier le travail effectué pour toutes ces installations qui, nous osons l'espérer, permettront d'amener une pluie d'étincelles dans vos yeux et plein de bonheur dans vos cœurs...

Dans cette année très particulière qui va prendre fin, nous ne pouvons que vous conseiller d'éviter trop d'excès de toute sorte et de prendre bien soin de vous en respectant les consignes sanitaires, tous les gestes barrières ainsi que les restrictions annoncées pour jouir pleinement de ces fêtes qui se profilent et profiter de ces illuminations qui enjolivent toutes ces nuits...

Malgré toutes ces perturbations et contraintes, nous vous souhaitons, tout de même, en gardant un bon moral, de JOYEUSES FETES de FIN D'ANNEE

Un JOYEUX NOEL et une BONNE ANNEE 2021

Le maire,
Toute l'équipe municipale,
L'équipe technique, les employé(e)s municipaux, les employé(e)s de mairie.



Retour en images

► Hommage à Samuel Paty

Cérémonie en hommage à Samuel Paty et à la liberté en présence des élus, des enseignants et de l'ensemble des écolières et écoliers de la commune, attentifs et recueillis.

Extrait de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs 1888
"Vous tenez entre vos mains l'intelligence et l'âme des enfants, vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation..."



Ecole de Rigautou



Ecole Pont de Larn Louis Germain



Ecole St Baudille Ginette et Gilbert FOURNES

► Cérémonie du 11 Novembre

Sans public avec les élus et les portes drapeaux sur les 2 monuments aux morts de la commune : à Pont de Larn et à l'église de St Baudille



Tarte à la choucroute

Pour 6 personnes

Ingrédients :

Pâte feuilletée ou brisée, 350 g de pommes de terre (chair ferme),
300g de choucroute cuite, 2 œufs, 200g de bacon ou saucisse de Montbéliard,
20cl de crème fraîche, 1 oignon, sel et poivre, cumin en poudre, munster en tranches.

Préparation/Cuisson :

Cuire les pommes de terre avec la peau 15mn (elles doivent rester un peu fermes).
Les peler et, les couper en rondelles. Déposer la pâte dans un moule beurré
et y déposer les pommes de terre. Poivrer et, ajouter un peu de cumin.
Couvrir ensuite avec le bacon ou la saucisse de Montbéliard en rondelles.
Faire revenir la choucroute avec l'oignon, déposer le tout sur la tarte.
Mélanger œufs, crème, une pincée de cumin. Saler, poivrer et verser sur la tarte.
Réchauffer le four. Faire cuire au four à 180 degrés (thermostat 6) 45mn.
Servir avec une salade verte. Vin conseillé : le riesling.



Chapon fermier de Grand-Mère

Pour 8 personnes

Préparation/Cuisson :

La veille, faire cuire le chapon dans un mélange moitié lait, moitié eau avec
1 carotte 1 oignon, 1 branche de céleri, et 1 clou de girofle jusqu'à ébullition.
Le conserver au réfrigérateur toute la nuit.
Le lendemain, égoutter le chapon, le saler, le poivrer et le faire dorer au
four doucement au moins 3 heures à 3h30 (th 180 degrés).
Arroser régulièrement pendant la cuisson.
Dresser le chapon dans un plat, accompagné de girolles revenues dans
le beurre et assaisonnées de persil.



Mousse de marrons

Pour 6 personnes

Ingrédients :

400 g de marrons, 120 g de sucre en poudre, 15cl d'eau,
1 gousse de vanille 1 pincée de fleur de sel,
20cl de crème fraîche liquide.

Préparation :


Fendre la tête des marrons en faisant une croix à l'aide d'un
couteau bien aiguisé, puis faites les cuire dans un casserole d'eau
bouillante une dizaine de mn.
Egouttez-les puis, décortiquez-les. Une fois décortiqués, faites-
les bouillir à nouveau une vingtaine de mn et, égouttez-les.
Pendant ce temps, verser l'eau, le sucre, et les grains de vanille
dans une petite casserole, portez à ébullition puis laissez cuire
une dizaine de minutes pour que le sirop épaisse.
Mixez les marrons, ajouter le sirop et la fleur de sel puis
poursuivez le mixage quelques secondes afin d'obtenir une crème
bien lisse. Laisser refroidir complètement...
Fouetter la crème liquide en chantilly et, incorporer-la
délicatement à la crème de marrons. Répartissez dans 6 petits
pots ou ravers et, laissez prendre au frais pendant 4 heures.






DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

 Alertes notification

 Actualités


 Événements


 Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

 Disponible sur
App Store

 Disponible sur
Google Play